

## Budget primitif 2018

### Annexe 2 – Présentation du budget 2018 par activité

---

Depuis 2013, le budget primitif de la Ville est présenté, en plus de la présentation par nature habituelle, par activités, afin d'en renforcer la visibilité et de valoriser l'activité réelle des services. Cette présentation tendra à se renforcer dès l'année prochaine avec la poursuite du processus budgétaire à partir de cartographies d'activités.

#### 1. Élaboration du budget par activité : principes et contenu de l'architecture budgétaire

##### 1.1. Rappel des principes d'élaboration du budget par activités

Un budget par activités permet d'avoir une vision plus opérationnelle du budget pour en faire une unité compréhensible pour tous : les élus, les services gestionnaires et les usagers. L'objectif est de découper en activités homogènes l'ensemble des activités de la ville et de renforcer l'information financière en se dotant d'une nomenclature stratégique, complémentaire de la nomenclature par nature.

L'activité peut ainsi devenir un nouveau cadre d'analyse de l'architecture budgétaire et donner de la visibilité aux projets et aux activités pérennes, tout en valorisant davantage les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ainsi que les moyens affectés.

La présentation ci-dessous est donc le fruit de cette construction qui a été finalisée lors du déploiement du nouveau logiciel à partir du début de l'année 2014.

Il faut également préciser que le choix est fait dans cette présentation, comme dans le rapport sur budget 2018, de raisonner à « iso-périmètre » c'est-à-dire d'isoler les flux financiers liés à la création de la Métropole du Grand Paris, notamment le reversement de la fiscalité à Plaine Commune sous la forme du fonds de compensation des charges territoriales qui constitue pour la Ville en 2018 un reversement à hauteur de 38.335.559€.

##### 1.2. L'architecture du budget par activités

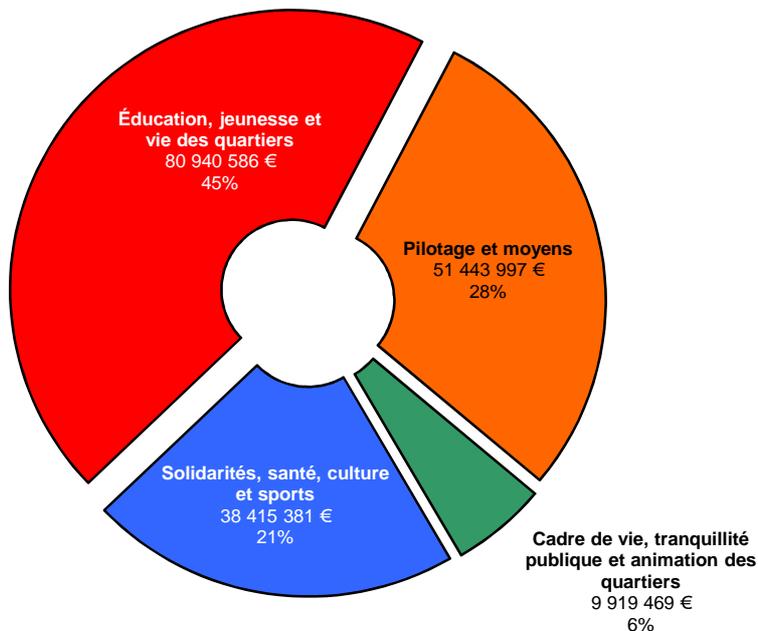
Afin d'assurer la comparabilité d'une année sur l'autre, les quatre axes stratégiques sur lesquels repose l'analyse du budget par activité restent ceux définis depuis le budget primitif 2013, à savoir :

- 1) **Cadre de vie, tranquillité publique et animation des quartiers ;**
- 2) **Solidarités, santé, culture et sports ;**
- 3) **Éducation, jeunesse et vie des quartiers ;**
- 4) **Pilotage et moyens.**

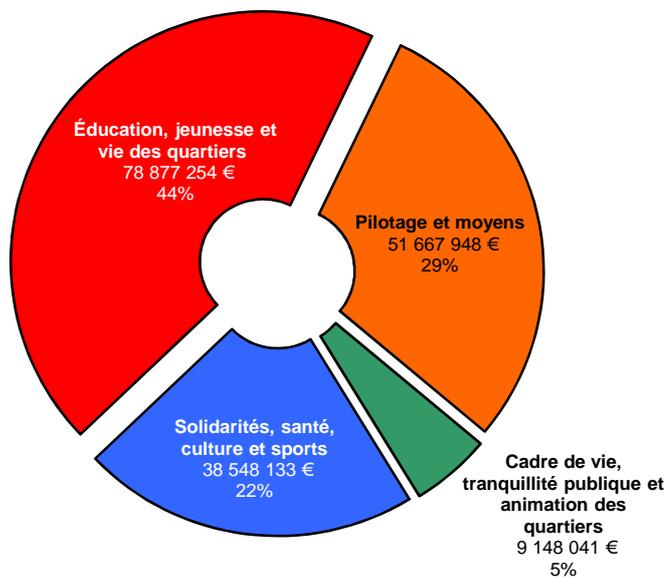
Les crédits de fonctionnement ainsi que ceux de personnel du BP2018 sont ainsi présentés suivant la segmentation ci-dessous.

## 2. Présentation du budget 2018 par axes stratégiques et politiques publiques

### 2.1. Répartition des dépenses réelles de fonctionnement du BP 2018 selon les 4 axes stratégiques



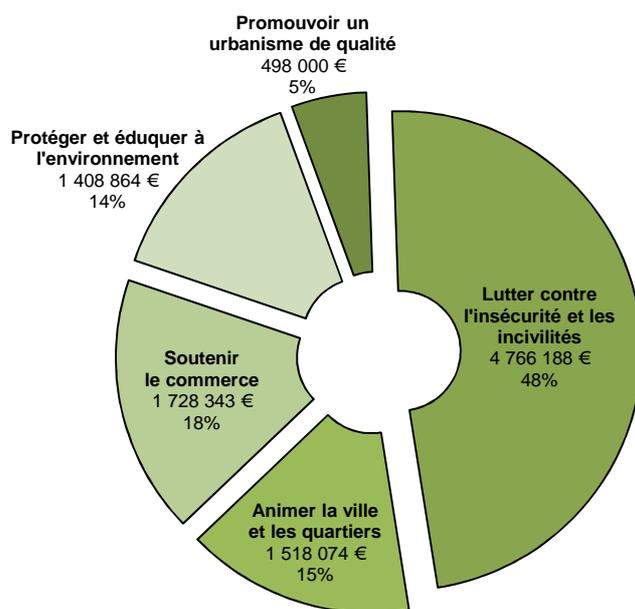
### RAPPEL BP 2017



## 2.2. Cadre de vie, tranquillité publique et animation des quartiers

L'axe Espace public partagé et respecté est, en proportion, celui qui se voit affecté le plus faible budget du fait du transfert de compétences aménagement, voirie et propreté à Plaine Commune. L'ensemble des actions mises en œuvre pour que l'espace public reste propre, vivant et accueillant n'est donc pas retracé dans le budget de la Ville et ne permet pas de mettre en valeur l'ensemble des efforts déployés en ce sens.

Cet axe traduit néanmoins le fort volontarisme de la Municipalité en matière de qualité de l'espace public, de lutte contre l'insécurité et de soutien au commerce. Entre 2014 et 2018, les crédits alloués à ces politiques publiques ont augmenté de près de 34% (7,4M€ en 2014).



⇒ *Protéger et éduquer à l'environnement* : 1 408 864€

La propreté de l'espace public est un enjeu majeur pour la Ville de Saint-Denis. Le budget de 2018 intègre donc la création de la Brigade Verte, annoncée en 2017 par le Maire et financée en partie par un transfert depuis les équipes d'ASVP suite à la réforme du stationnement. Les sept agents de cette Brigade auront pour mission de sensibiliser les habitants, les commerçants et les entreprises au respect de l'espace public. Ils sanctionneront si nécessaire et proposeront des actions collectives pour renforcer la propreté dans les quartiers.

L'augmentation de ce budget traduit également l'engagement de la municipalité dans le développement du *Vélib* sur le territoire, avec le financement de 15 stations pour un coût de fonctionnement annuel de 160.000€.

Ce budget finance aussi le maintien des équipes de gardes de l'environnement ainsi que la mise en œuvre du plan d'actions de l'Agenda 21 et du Plan climat énergie de la Ville, adopté en 2015. En 2018, un travail sera notamment mené pour mettre en place un permis de végétaliser et développer la nature en ville.

⇒ *Lutter contre l'insécurité et les incivilités : 4 766 188€*

Après une hausse de 13 % en 2017 et conformément aux priorités municipales, la lutte contre l'insécurité et pour la réduction des incivilités voit son budget croître de 5% avec la création de 7 postes de policiers municipaux.

⇒ *Soutenir le commerce : 1 728 343 €*

Le soutien de la Ville au commerce poursuit sa progression afin d'assurer le dynamisme commercial en finançant notamment la création d'une Foncière commerce (investissement), la nouvelle convention de nettoyage du centre commercial, et les subventions aux associations sur le territoire.

⇒ *Animer la ville et les quartiers : 1 518 074€*

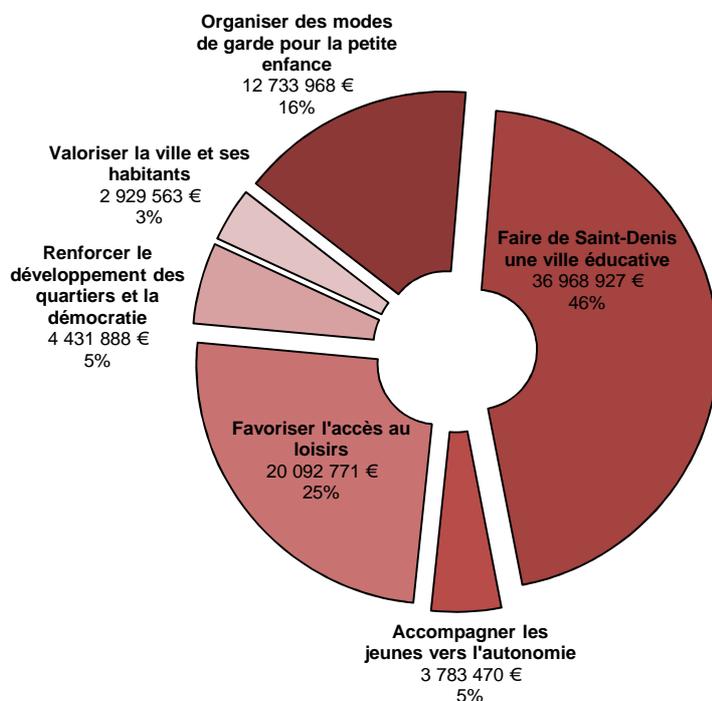
Le budget alloué à cette politique publique connaît une augmentation de 22% car il intègre dès le budget primitif une décision modificative qui se répétait lors des années précédentes afin de de financer les événements festifs de la Ville. Il permet à la Municipalité de maintenir l'organisation des principales fêtes qui animent la Ville (Fête de Saint-Denis et Fête des Tulipes) et d'assurer la pérennité de son soutien logistique aux événements de proximités (fêtes des écoles).

⇒ *Promouvoir un urbanisme de qualité : 498 000 €*

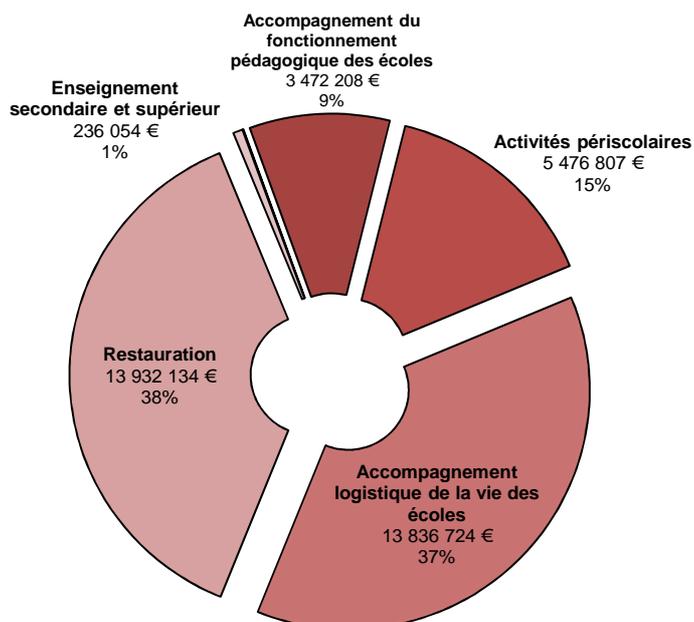
Enfin, sur le fondement de la convention de mutualisation et de mise à disposition de services entre Plaine Commune et la Ville, cette dernière rembourse annuellement à la communauté d'agglomération les coûts réels des agents affectés aux missions exercées au nom du Maire, telles que la rédaction du PLU et le traitement des actes d'urbanisme.

### 2.3. Éducation, jeunesse et vie des quartiers

Cet axe reste le principal poste budgétaire du BP 2017. Il présente une hausse importante de 3 %, laquelle se répercute essentiellement sur les politiques éducatives et de loisirs, mais aussi sur le développement des quartiers et de la démocratie locale, la petite enfance et la jeunesse.



#### > Focus : Faire de Saint-Denis une ville éducative



Non ventilé  
15 000 €

⇒ *Faire de Saint-Denis une ville éducative : 36 968 927€*

26% de la hausse du budget de fonctionnement en 2018 relève des groupes scolaires et traduit l'engagement de la Ville pour assurer un service de qualité à une population qui continue d'augmenter. Ainsi, ce budget retrace les moyens supplémentaires affectés pour assurer le financement en année pleine des groupes scolaires Taos Amrouche et Lili Boulanger et les ouvertures de classes. Ce budget finance également la poursuite du Plan Lecture, engagé en 2017 par le Maire, afin de faire de la lecture une aventure pour tous les âges, de promouvoir toutes les formes de lecture et d'écriture, et que chaque Dionysien puisse avoir accès aux livres.

Cette hausse n'apparaît pas dans les chiffres présentés dans le tableau ci-joint car elle a été en partie compensée par des économies de gestion et par le transfert du budget de prestations de nettoyage de l'ensemble des équipements, désormais centralisé par la direction de la Commande publique (1,02M€). Ainsi, la ville consacre près de 37M€ pour permettre aux 14.000 élèves scolarisés en maternelle et élémentaire d'avoir accès à l'éducation dans les meilleures conditions.

⇒ *Favoriser l'accès aux loisirs : 20 092 771€*

L'accès aux loisirs regroupe les crédits de l'ensemble des accueils de loisirs, des 6 ludothèques et 8 centres de vacances. Le soutien de la Municipalité à la politique des loisirs augmente sensiblement et traduit notamment le fonctionnement en année pleine des deux nouveaux accueils de loisirs des groupes scolaires Taos Amrouche et Lili Boulanger ainsi que la hausse de la fréquentation des ADL. Cette augmentation est en partie financée par la CAF ainsi que par des économies sur les prestations d'accueil matinal et de séjours linguistiques.

⇒ *Organiser des modes de garde pour la petite enfance : 12 733 967€*

Une part importante de la croissance du BP 2017 est affectée à la politique municipale en matière de petite enfance. En 2017, la Ville poursuit son plan d'actions pour la croissance de l'offre de places d'accueil sur l'ensemble du mandat avec la réservation de 10 places en crèches supplémentaires. Ce développement est en partie financé par des économies de gestion et des réformes structurelles telles que l'évolution de la fonction lingerie, afin de prioriser les agents auprès d'enfants. Ainsi, la Municipalité dédie plus de 12,7M€ pour permettre l'accueil des enfants de moins de 3 ans au sein des Maisons du petit enfant municipales ou de crèches privées (réservation de berceaux).

⇒ *Renforcer le développement des quartiers et la démocratie : 4 431 888€*

Le budget alloué au développement des quartiers et de la démocratie locale connaît une hausse importante dont une grande partie traduit l'engagement du Maire à redynamiser le budget participatif ainsi que le soutien à l'ouverture d'un centre social coopératif, afin de faire de Saint-Denis la Ville du Faire Ensemble.

⇒ *Accompagner les jeunes vers l'autonomie : 3 783 470€*

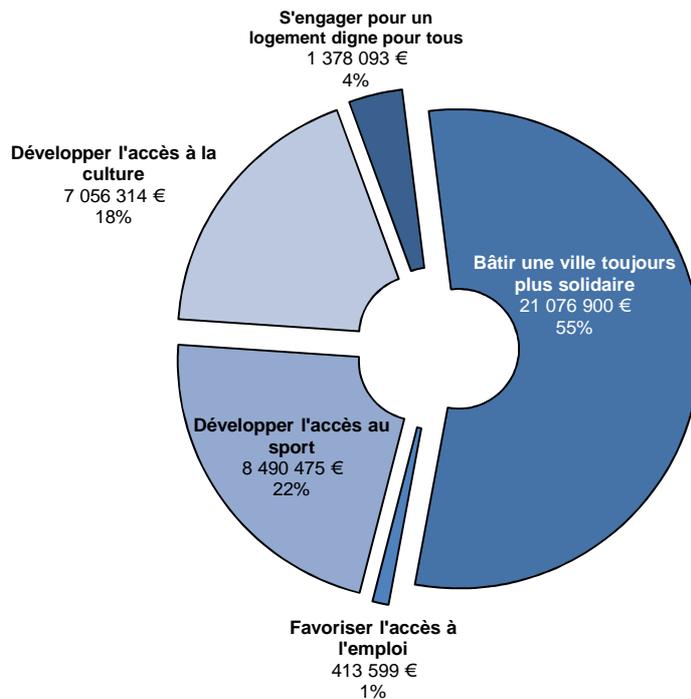
En 2018, le budget consacré aux politiques en direction de la jeunesse connaît une augmentation importante afin de financer l'ouverture d'un nouvel espace jeunesse à Confluence ainsi que l'extension des locaux de Saint-Rémy. La Ville maintient le dispositif de bourses pour les étudiants (100 000€) mis en place en 2016 afin de les soutenir dans le financement de leurs études tout en facilitant et en promouvant leur engagement auprès d'une structure associative.

⇒ *Valoriser la ville et ses habitants : 2 929 563€*

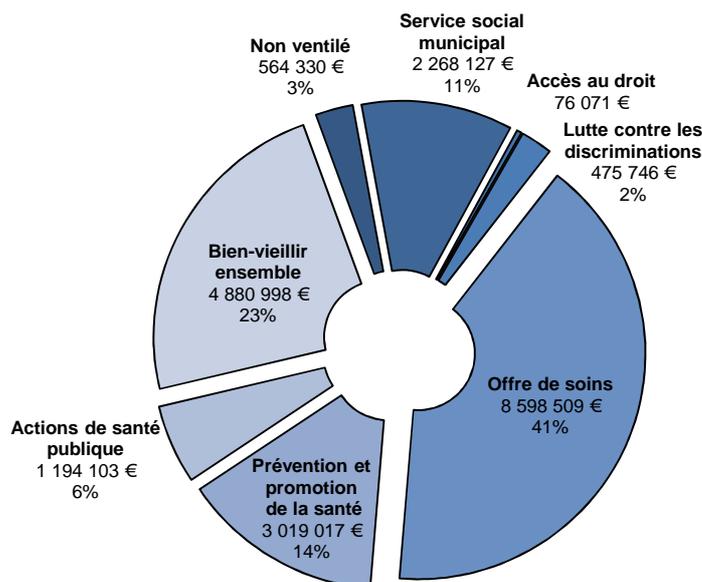
Enfin, l'activité relative à la valorisation de la Ville (relations publiques, communication et relations internationales), relativement stable les années précédentes, connaît une augmentation qui s'explique par des crédits supplémentaires alloués au Conseil consultatif des citoyens étrangers et par la prévision d'une ligne pour les aides exceptionnelles aux collectivités sinistrées, mais également par le recrutement de l'ensemble de l'équipe du service de la communication, longtemps en sous-effectifs, et par le recrutement à temps plein d'un attaché de presse, poste précédemment occupé à mi-temps.

## 2.4. Solidarités, santé, culture et sports

Après plusieurs années consécutives de croissance, cet axe du budget connaît une légère baisse (146.766€), ce qui s'explique principalement par le retrait de l'État sur le dispositif d'emplois d'avenir, mais également par les économies importantes générées par la renégociation du marché d'exploitation du centre aquatique de La Baleine. Ces économies permettent de financer le développement important des moyens alloués à la politique de lutte contre l'habitat insalubre.



### > Focus : Bâtir une ville plus solidaire



⇒ *Bâtir une ville toujours plus solidaire : 21 071 679€*

Cette politique publique est passée de 20,4M€ à 21,1M€ en 2017 et revient à 21,07 en 2018. Elle regroupe :

- *l'accompagnement social* assure un appui permanent aux personnes les plus en difficultés. Elles bénéficient d'un suivi spécifique grâce aux permanences dans les quartiers et au centre administratif. Une assistante sociale supplémentaire a renforcé le service en 2016, ce qui se traduit dans le budget par son coût en année pleine.
- *l'accès aux droits et la lutte contre les discriminations* : cette politique recoupe les permanences juridiques à la Maison de la Justice et du Droit, au centre administratif et dans les maisons de quartiers, ainsi que les missions « citoyenneté », « droits des femmes », « handicap » et « numérique » qui veillent à combattre toutes formes de discriminations et d'inégalités.
- *le soutien de la ville en faveur du CCAS* au titre de la politique de soutien aux personnes âgées (maintien à domicile, résidences, foyers soleil).
- *la politique de santé* (environ 12,8 M€), avec les 4 CMS qui ont pour missions de favoriser l'accès aux soins par la pratique du tiers payant, l'accès des publics fragilisés à une offre de santé de premier recours. Sont également proposées des actions de prévention, d'éducation et de promotion de la santé.

⇒ *Développer l'accès au sport : 8 490 475€*

Le budget alloué à la politique du sport diminue après une forte augmentation en 2016 (+9%), qui finançait principalement l'ouverture de 2 gymnases à Pleyel et Montjoie, réalisation d'un des 35 engagements prioritaires de la Municipalité. La diminution de ce budget en 2018 notamment les importantes économies réalisées avec le renouvellement du marché d'exploitation du centre aquatique de La Baleine (154 522€), qui finance largement l'instauration en 2018 d'une aide à l'acquisition de la première licence sportive (80 000€).

⇒ *Développer l'accès à la culture : 7 056 314€*

Les politiques culturelles, parce qu'elles favorisent le vivre ensemble, sont une priorité pour la Municipalité qui confirme son soutien aux principales institutions culturelles. En 2018, la ville maintient leurs subventions aux associations et poursuit le financement du ConVersatoire, dispositif de partage solidaire des langues, cultures et savoirs du monde instauré en 2017.

⇒ *S'engager pour un logement digne pour tous : 1 378 093€*

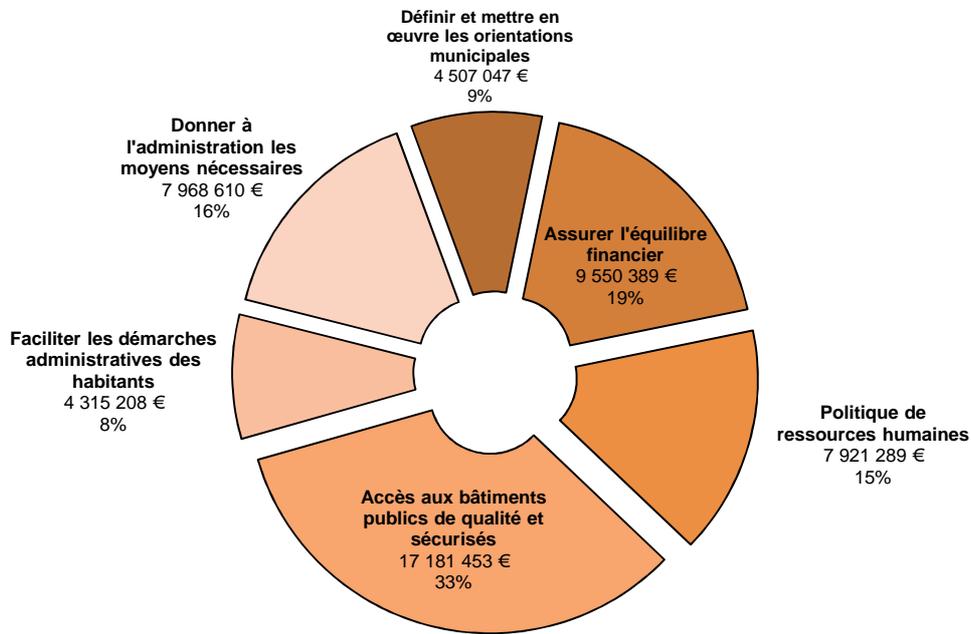
Depuis 2015, le budget affecté à cette politique publique a connu une augmentation de 27% (305 300€) afin de renforcer les moyens dédiés à la lutte contre l'insalubrité avec la création de 2 postes supplémentaires au sein de la Mission Habitat Indigne en 2017 et de 4 postes en 2018, afin d'assurer la compétence péril et renforcer les fonctions de pilotage et de suivi.

⇒ *Favoriser l'accès à l'emploi : 413 599€*

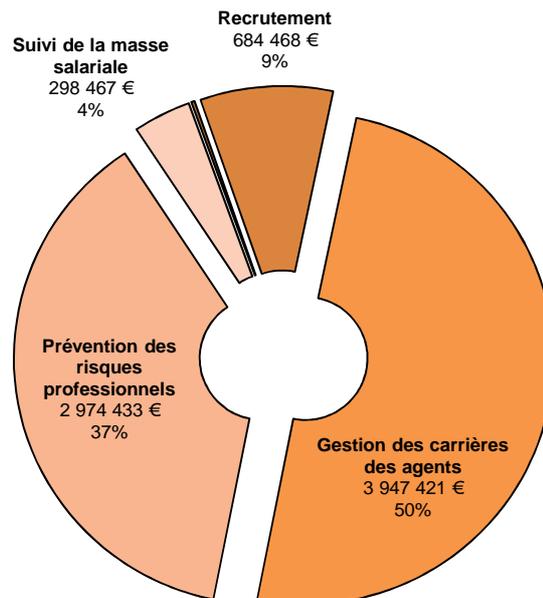
Enfin, le budget attribué aux emplois d'avenir diminue de 154 000€ du fait du retrait progressif de ce dispositif par l'État.

## 2.5. Pilotage et moyens

Cette axe reste stable et enregistre même une baisse de 187 544€ par rapport à 2017, ce qui traduit l'engagement de la collectivité dans une dynamique de maîtrise des dépenses structurelles afin de privilégier les dépenses allouées aux dispositifs de politiques publiques.



### > Focus : Gestion des ressources humaines



Non ventilé  
16 500 €

⇒ *Assurer l'équilibre budgétaire et financier : 9 550 389€*

La forte croissance de ce poste s'explique par la centralisation des dépenses de nettoyage au sein de la direction de la commande publique.

⇒ *Mener une gestion des ressources humaines de qualité : 7 921 289€*

Le budget attribué à la politique de gestion des ressources humaines est en baisse du fait de la ventilation dans les directions des ARE ainsi que d'un abattement de près de 500 000€ pour les vacances de postes non prévisibles sur l'ensemble de la collectivité. Ce budget intègre également le recrutement d'un plein temps de psychologue du travail ainsi que l'application en année pleine de la première tranche de la réforme PPCR.

⇒ *Assurer un accès aux bâtiments publics dans les meilleures conditions : 17 181 453€*

La forte diminution de ces dépenses s'explique notamment par les économies générées sur les fluides ainsi que les suites des réorganisations au sein du centre technique municipal.

⇒ *Donner à l'administration les moyens nécessaires à son fonctionnement : 7 968 610€*

Ce poste de dépense augmente pour tenir compte notamment du recrutement au complet des équipes de la direction des systèmes d'information mutualisée, qui connaissait les années précédentes un taux de vacance de près de 25%, enfin résorbé.

⇒ *Faciliter les démarches administratives des habitants : 4 315 208€*

La hausse du budget alloué à l'amélioration des conditions d'accueil traduit cette priorité. Elle finance l'ouverture de la Mairie annexe Courtille, le dégel de postes vacants et le recrutement de renforts exceptionnels pour numériser les registres d'état civil dans le cadre du projet Comedec.

⇒ *Définir et mettre en œuvre les orientations municipales : 4 507 047€*

Le développement de ce budget finance le recrutement d'un deuxième contrôleur de gestion ainsi que le transfert de deux administrateurs fonctionnels depuis les directions sectorielles afin de les mutualiser entre plusieurs directions et favoriser la transversalité.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - SYNTHÈSE	BP 2018			BP 2017			BP 2016	
	€	% du budget	% var. 2017-2018	€	% du budget	% var.2016-2017	€	% du budget
<b>DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT, HORS MÉTROPOLE DU GRAND PARIS</b>	<b>180 719 433 €</b>	<b>100,0%</b>	<b>1,4%</b>	<b>178 241 377 €</b>	<b>100,0%</b>	<b>1,6%</b>	<b>175 447 904 €</b>	<b>100,0%</b>
<b>Cadre de vie, tranquillité publique et animation des quartiers</b>	<b>9 919 469 €</b>	<b>5,5%</b>	<b>8,4%</b>	<b>9 148 041 €</b>	<b>5,1%</b>	<b>5,5%</b>	<b>8 667 042 €</b>	<b>4,9%</b>
Promouvoir un urbanisme de qualité	498 000 €	0,3%	0,6%	495 000 €	0,3%	-17,3%	598 850 €	0,3%
Lutter contre l'insécurité et les incivilités	4 766 188 €	2,6%	5,0%	4 539 940 €	2,5%	12,8%	4 025 040 €	2,3%
Animer la ville et les quartiers	1 518 074 €	0,8%	21,6%	1 248 563 €	0,7%	-1,7%	1 270 044 €	0,7%
Soutenir le commerce	1 728 343 €	1,0%	12,0%	1 543 569 €	0,9%	-1,3%	1 564 026 €	0,9%
Protéger et éduquer à l'environnement	1 408 864 €	0,8%	6,7%	1 320 969 €	0,7%	9,3%	1 209 082 €	0,7%
<b>Solidarités, santé, culture et sports</b>	<b>38 415 381 €</b>	<b>21,3%</b>	<b>-0,3%</b>	<b>38 548 133 €</b>	<b>21,6%</b>	<b>2,9%</b>	<b>37 458 365 €</b>	<b>21,4%</b>
S'engager pour un logement digne pour tous	1 378 093 €	0,8%	13,2%	1 217 108 €	0,7%	11,8%	1 088 549 €	0,6%
Bâtir une ville toujours plus solidaire	21 076 900 €	11,7%	-0,3%	21 148 948 €	11,9%	3,5%	20 442 657 €	11,7%
Favoriser l'accès à l'emploi	413 599 €	0,2%	-27,1%	567 600 €	0,3%	0,0%	567 600 €	0,3%
Développer l'accès au sport	8 490 475 €	4,7%	-1,0%	8 580 014 €	4,8%	0,9%	8 503 699 €	4,8%
Développer l'accès à la culture	7 056 314 €	3,9%	0,3%	7 034 463 €	3,9%	2,6%	6 855 860 €	3,9%
<b>Éducation, jeunesse et vie des quartiers</b>	<b>80 940 586 €</b>	<b>44,8%</b>	<b>2,6%</b>	<b>78 877 254 €</b>	<b>44,3%</b>	<b>4,1%</b>	<b>75 790 469 €</b>	<b>43,2%</b>
Organiser des modes de garde pour la petite enfance	12 733 968 €	7,0%	3,3%	12 330 551 €	6,9%	2,4%	12 037 560 €	6,9%
Faire de Saint-Denis une ville éducative	36 968 927 €	20,5%	-0,4%	37 128 613 €	20,8%	4,4%	35 575 651 €	20,3%
Accompagner les jeunes vers l'autonomie	3 783 470 €	2,1%	7,2%	3 528 431 €	2,0%	3,5%	3 408 557 €	1,9%
Favoriser l'accès aux loisirs	20 092 771 €	11,1%	6,1%	18 940 704 €	10,6%	4,9%	18 049 013 €	10,3%
Renforcer le développement des quartiers et la démocratie	4 431 888 €	2,5%	5,2%	4 211 028 €	2,4%	8,1%	3 895 384 €	2,2%
Valoriser la ville et ses habitants	2 929 563 €	1,6%	7,0%	2 737 927 €	1,5%	-3,1%	2 824 304 €	1,6%
<b>Pilotage et moyens</b>	<b>51 443 997 €</b>	<b>28,5%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>51 667 948 €</b>	<b>29,0%</b>	<b>-3,5%</b>	<b>53 532 028 €</b>	<b>30,5%</b>
Définir et mettre en œuvre les orientations municipales	4 507 047 €	2,5%	3,1%	4 371 290 €	2,5%	-43,3%	7 704 586 €	4,4%
Assurer l'équilibre budgétaire et financier nécessaire à la mise en œuvre de nos projets	9 550 389 €	5,3%	9,0%	8 762 468 €	4,9%	4,5%	8 386 286 €	4,8%
Mener une politique des ressources humaines permettant un service public de qualité et un bien-être	7 921 289 €	4,4%	-15,0%	9 313 753 €	5,2%	-3,0%	9 600 089 €	5,5%
Assurer un accès aux bâtiments publics dans les meilleures conditions de qualité et de sécurité	17 181 453 €	9,5%	-1,9%	17 508 315 €	9,8%	4,4%	16 774 456 €	9,6%
Faciliter les démarches administratives des habitants	4 315 208 €	2,4%	7,5%	4 014 498 €	2,3%	14,1%	3 517 862 €	2,0%
Donner à l'administration les moyens nécessaires à son fonctionnement	7 968 610 €	4,4%	3,5%	7 697 624 €	4,3%	2,0%	7 548 750 €	4,3%